

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, ETHIOPIE B.P. 3243 Téléphone : +25111517 700 Télécopie: 517844/512622

DEUXIÈME PHASE DU FORUM DE REVITALISATION DU PROCESSUS DE PAIX AU SOUDAN DU SUD

ADDIS ABÉBA, 5-11 FÉVRIER 2018

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE, MOUSSA FAKI MAHAMAT,
A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME PHASE DU FORUM
DE RÉVITALISATION

**Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la
République fédérale démocratique d'Éthiopie,**

Chers frères et sœurs du Soudan du Sud,

Distingués représentants de la communauté internationale,

Mesdames et Messieurs,

Je félicite l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement pour les efforts déployés en vue de la tenue de cette deuxième phase du Forum de revitalisation du processus de paix au Soudan du Sud. La persévérance de la région et son engagement à tout faire pour mettre un terme au carnage qui se déroule sous nos yeux sont exemplaires. Ils méritent le soutien continu et ferme de l'ensemble de la communauté internationale.

A nos sœurs et frères du Soudan du Sud ici présents, je voudrais souhaiter la bienvenue dans la capitale de l'Afrique qu'est Addis Abéba.

Mon espoir, l'espoir de vos concitoyens, celui de vos partenaires dans la région et au-delà est que vous êtes venus à ce Forum animés de l'esprit de responsabilité, de dépassement de soi, de compassion pour votre peuple, qui a jusqu'ici tragiquement fait défaut.

Les Soudanais du Sud ont soif de paix.

Ce qui a manqué jusqu'ici c'est une claire prise de conscience par les belligérants que le conflit actuel n'a pas de solution militaire, que la voie des armes est une voie sans issue.

Ce qui a manqué c'est une ferme volonté politique à faire les compromis nécessaires, sachant que la paix sera une victoire pour tous.

Ce qui a manqué c'est une réalisation que ce conflit, cette guerre sans merci contre des civils sans défense - car, en définitive, c'est de cela qu'il s'agit - ne répond plus à aucune rationalité politique, si tant

est qu'il y en ait jamais eu, en plus d'être une insulte quotidienne aux valeurs humaines les plus fondamentales.

Tant d'engagements à faire la paix ont été trahis que le cynisme a pris le pas sur l'espoir, et que chaque round de négociations est accueilli avec un scepticisme toujours croissant.

Il est plus que temps d'apporter la preuve du contraire et de montrer que le Soudan du Sud peut aussi être synonyme d'espoir. C'est ce que nous attendons de vous aujourd'hui.

Je ne peux imaginer, pour tout patriote sud-soudanais, de tâche plus pressante, de tâche plus noble.

Chers sœurs et frères du Soudan du Sud,

En signant l'accord du 21 décembre 2017, vous aviez soulevé un immense espoir, celui de la fin des combats, de la protection des populations et de l'accès humanitaire sans entrave aux millions de civils dans le besoin.

Je note avec une profonde préoccupation que les engagements pris n'ont pas été respectés, témoignant ainsi d'une constance désespérante. En fait, à peine l'encre de l'accord avait-il séché que des affrontements étaient signalés en différents endroits du pays.

Ces derniers jours ont aussi connu des actes de violence.

De façon non surprenante, les belligérants se rejettent la responsabilité de la situation. Chacun prétend répondre à des provocations.

La triste vérité, toutefois, est que les uns et les autres ne font que perpétuer les souffrances de votre peuple et plonger le pays dans une abysse encore plus profonde.

Les statistiques de la tragédie sud-soudanaise sont bien connues. Mais je ne me laisserais jamais de les répéter dans l'espoir qu'elles

déclencheront, enfin, le sursaut qu'appelle la situation, avec une urgence inqualifiable.

Les chiffres, tels que les déclinent le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires des Nations unies, parlent d'eux-mêmes: sept millions de personnes ayant besoin d'assistance, dont 1,1 million d'enfants de moins de cinq ans en situation de malnutrition aiguë; 1,9 million de déplacés internes, dont près de 85% sont des femmes et des enfants; plus de deux millions de réfugiés. L'inflation a atteint des niveaux particulièrement élevés, et la misère s'est accrue, amenant avec elle une explosion de la criminalité.

Il est attendu de cette deuxième phase du Forum de revitalisation qu'elle examine les chapitres 1 et 2 de l'Accord sur le règlement du conflit, qui portent sur le dispositif de gouvernance pendant la période de transition et les arrangements de sécurité.

Une telle discussion ne peut être fructueuse que si les armes sont totalement réduites au silence.

Le Gouvernement a une responsabilité fondamentale à cet égard. Il doit renoncer aux opérations offensives, réagir avec mesure aux provocations, assumer la responsabilité qui incombe à tout État dans l'exercice de la souveraineté nationale, à savoir protéger sa population. Il doit prendre conscience de la futilité des victoires militaires: ce sont des victoires à la Pyrrhus.

Les opposants ont aussi une part de responsabilité. Ils doivent résolument faire le choix de la paix et renoncer à l'usage des armes. Ils doivent faire leur la philosophie de Mahatma Ghandi qui disait, je cite, “ *Non-violence is the greatest force at the disposal of mankind. It is mightier than the mightiest weapon of destruction devised by the ingenuity of man*” (fin de citation).

Chers frères et sœurs du Soudan du Sud,

Point n'est besoin de souligner l'importance que revêt une approche inclusive pour parvenir à une paix durable au Soudan du Sud.

Les institutions de transition doivent être représentatives de la diversité des forces politiques et sociales en présence, car il s'agit d'un impératif pour mettre un terme à la guerre.

L'objectif doit être de créer les conditions de la tenue d'élections crédibles et transparentes.

Ces scrutins ne doivent pas être précipités, comme s'il ne s'agissait que d'une case à cocher.

Ils doivent répondre aux critères internationaux en la matière, notamment ceux énoncés dans les textes pertinents de notre Organisation.

Ils doivent être l'acte fondateur d'une nouvelle gouvernance soucieuse de l'intérêt général et qui fait des gouvernants de véritables serviteurs de leur peuple. C'est à cette condition que l'Union africaine s'associera à leur organisation.

Sur les arrangements sécuritaires transitoires, il faudra à la fois faire preuve de pragmatisme et de créativité. Il faudra tenir compte de l'expérience malheureuse de la mise en œuvre des précédents arrangements.

L'essentiel ici est de créer les conditions qui permettront à tous les acteurs politiques et de la société civile de se sentir véritablement en sécurité.

Je sais d'expérience que, dans toute négociation de ce genre, les parties viennent avec des lignes rouges. Je voudrais le dire ici sans ambages: de telles lignes ne doivent pas, ne peuvent plus être de mise.

La seule et vraie ligne rouge que vous devez vous fixer est celle qui consiste à ne plus prolonger la tragédie que vit votre peuple.

Chers sœurs et frères du Soudan du Sud,

Depuis le début de ce conflit, l'Union africaine et le reste de la communauté internationale se sont, malgré l'ampleur du désastre causé par la guerre et la claire responsabilité des belligérants sud-soudanais, abstenus de véritables mesures punitives, dans l'espoir, sans cesse déçu, que l'esprit de responsabilité finirait par prévaloir.

Pourtant, toutes les limites de la cruauté, de l'inhumanité ont été franchies. Les principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine sur la prohibition des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été délibérément foulés au pied.

L'Union africaine ne peut plus se contenter d'attendre des belligérants qu'ils fassent preuve de retenue et cessent, enfin, d'entraves à la quête de la paix. Les auteurs de trouble doivent payer le prix de leurs actes, celui des souffrances qu'ils infligent.

C'est, en fait, en raison de cette frustration et de ce ras-le-bol que le Conseil de paix et de sécurité m'a demandé, en septembre dernier, de lui soumettre des recommandations sur les mesures qui pourraient être imposées contre ceux qui font obstacle à la paix.

Je me propose, en conséquence, de soumettre au Conseil de paix et de sécurité des recommandations sur les mesures envisagées. Dans la formulation de ces recommandations, il sera tenu compte des résultats de cette deuxième phase du Forum de revitalisation, de la situation sur le terrain et de tout autre facteur pertinent.

Il n'y a pas plus grande urgence pour l'Union africaine que d'aider à clore définitivement ce triste chapitre de l'histoire du Soudan du Sud.

A cette fin, nous ferons recours à tous les outils que nous donnent l'Acte constitutif de l'Union africaine et le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité.

Chers sœurs et frères du Soudan du Sud,

Cette deuxième phase doit non seulement marquer le ferme engagement de mettre un terme effectif aux hostilités, mais aussi de poser les jalons d'une vraie solution politique, une solution véritablement inclusive.

Je forme l'espoir que vous serez à la hauteur des enjeux.

Votre peuple n'a que trop attendu ce moment de délivrance. Je ne puis imaginer que cette attente soit, une fois de plus, trahie.

Je vous remercie de votre attention.